

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/10/2012

Réception par le Prefet : 22/10/2012

Publication : 25/10/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-10-6-15

Séance du jeudi 18 octobre 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR DÉPARTEMENTAL DE CERNAY DEMANDE DE REMISE DE DETTE DEMANDE DE RÉDUCTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'USAGE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution d'un contrat de Délégation de Service Public,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide :

- d'accéder en partie à la requête de la Société d'exploitation en ce qui concerne la remise de dette en consentant une remise de dette d'un montant de 159 260,16 € ; ce montant est déduit de la dette due au Département et compensé par des mandats prélevés sur le chapitre 67 nature 673 fonction 928.
- d'accepter, pour le compte du Département, que le paiement par l'exploitant de mensualités de 6 000 €, conformément à l'engagement de la société exploitante, soit principalement affecté au reversement de la redevance d'usage courante ; le solde des mensualités sera affecté au remboursement de la dette restante due au Département.

- prend acte que le Président ne sollicitera pas du Conseil Général la modification du montant de la redevance d'usage, laquelle ne pourrait être revue que lors du renouvellement du contrat de délégation de service public en 2014.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions